

Association reconnue d'intérêt général

**LE JEUDI 08 JANVIER ET
LE JEUDI 19 FEVRIER
DE 14 H A 17 H → REPRISE DU BOWLING**



Une participation de 18 € par personne vous est demandée elle comprend :

Un tournoi comprenant 2 parties de bowling + 1 cocktail (avec ou sans alcool)
et la location de chaussures.

L'inscription sera validée à réception du chèque.

Limite des inscriptions le 03 janvier pour le 1^{er} puis le 14 février pour le 2^{ème}

Gratuit pour les accompagnants

Les personnes qui souhaitent prendre des cours d'initiation

Contactez Patrick au 06 72 56 42 52 qui vous donnera toutes informations.

Pour tous renseignements :

Jeannine Beaujouan 06 81 02 10 12 jeanninebeaujouan@orange.fr

Adresse - 62 rue de la Varenne 41120 Cellettes

Attention : bien préciser le Nom et le Prénom de chaque personne inscrite.

.....X.....A découper et à renvoyer pour le 14 février

Après-midi Bowling le jeudi 19 février 2026

Nom prénom.....

Nom prénom.....

Nom prénom.....

N° de mobile.....adresse mail

Nb de personnes.....X 18 € =.....€

2^{ème} SEANCE

Chèque à l'ordre de l'ANR 41 à renvoyer avec ce coupon à :

Jeannine Beaujouan 62 rue de la Varenne 41120 Cellettes

.....X.....A découper et à renvoyer pour le 03 janvier

Après-midi Bowling le jeudi 08 janvier 2026

Nom prénom.....

Nom prénom.....

Nom prénom.....

N° de mobile.....adresse mail

Nb de personnes.....X 18 € =.....€

1^{ère} SEANCE

Chèque à l'ordre de l'ANR 41 à renvoyer avec ce coupon à :

Jeannine Beaujouan 62 rue de la Varenne 41120 Cellettes